

Le Monde, 30 avril 2024 (date de mise en ligne sur Le Monde numérique)

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/30/exclusion-d-alain-policar-du-conseil-des-sages-de-la-laicite-cet-acte-d-autorite-interroge-sur-l-etat-des-m-urs-democratiques_6230768_3232.html

Exclusion d'Alain Policar du Conseil des sages de la laïcité : « Cet acte d'autorité interroge sur l'état des mœurs démocratiques »

TRIBUNE

Collectif

Un collectif de plus de 130 personnalités du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche apporte, dans une tribune au « Monde », son soutien au sociologue, démis de ses fonctions par la ministre de l'éducation nationale, Nicole Belloubet, à la suite de propos rapportés par RFI.

La nomination d'Alain Policar, en avril 2023, au Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République (CSL), avait déjà été l'occasion d'une campagne de la mouvance nationale républicaine afin d'inciter le ministre de l'éducation nationale d'alors, Pap Ndiaye, à renoncer à son projet. Mais, décidé à valoriser la pluralité des points de vue au sein de l'instance, le ministre n'avait pas renoncé à sa décision.

Un an plus tard, au prétexte d'un entretien donné à Radio France internationale (RFI) début avril, dans lequel était critiquée l'application de la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux à l'école, la volonté de se débarrasser d'une voix dissidente a retrouvé un élan nouveau. Un ensemble d'initiatives, à l'évidence concertées, visant à obtenir son éviction, au prix d'une présentation fallacieuse de ses convictions, a convaincu la ministre de l'éducation nationale de mettre fin au mandat d'Alain Policar. Cet acte d'autorité interroge sur l'état des mœurs démocratiques.

Conduite par le réseau d'enseignants du secondaire Vigilance collèges lycées (collectif auquel appartiennent plusieurs membres du CSL), une campagne de calomnies a recueilli l'adhésion du réseau Vigilance universités, de

l'Observatoire des idéologies identitaires, du magazine *Marianne*, et, sur un mode mineur, de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra). Elle a conduit à la publication dans *Le Point* d'une tribune réclamant l'éviction d'Alain Policar du CSL.

Appréciation critique

Cette campagne a manié outrances et mensonges sans scrupule. Un des membres notoires de la liste Vigilance universités ose écrire : « *Combien faudra-t-il d'enseignants ou d'élèves assassinés pour qu'une personne nommée par Pap Ndiaye soit écarté (sic) par le gouvernement du premier ministre Attal ?* » Un autre, membre de l'Observatoire des idéologies identitaires (autrefois « du décolonialisme »), fait d'Alain Policar un zélateur du patriarcat islamiste.

Bien qu'il s'agisse de calomnies, cela n'a pas empêché la présidente du CSL, Dominique Schnapper, d'écrire une lettre à la ministre dans laquelle elle estimait que les conditions du maintien de M. Policar au sein du CSL n'étaient désormais plus réunies. L'idée selon laquelle un membre de l'institution n'est pas autorisé à critiquer la loi a été validée par M^{me} Belloubet, laquelle a exigé la démission de notre collègue.

La question fondamentale est, dès lors, la suivante : les membres du CSL, en exprimant leurs convictions, se mettent-ils en contradiction avec la fonction de ce Conseil ? Par ailleurs, émettre une appréciation critique sur la manière dont sont comptabilisées, par les services du ministère, les « atteintes à la laïcité », est-ce manquer au devoir de discrétion ? Nous répondons négativement à ces deux interrogations. Une position publique d'un membre du Conseil n'engage évidemment pas le Conseil tout entier du seul fait de la mention de son appartenance à celui-ci. Si c'était le cas, on trouverait beaucoup à dire à propos de bien des engagements avérés de ses autres membres ou de sa présidente.

Gage de pluralisme

Doit-on rappeler que le Conseil des sages « *exerce une mission de conseil, d'expertise et d'étude relative à la mise en œuvre du principe de laïcité et à la promotion des valeurs de la République* » (arrêté du 19 février 2021), ce qui en appelle à une pluralité de points de vue permettant au ou à la ministre de pouvoir trancher ? Faut-il souligner qu'un expert n'est pas un fonctionnaire d'autorité et qu'il est, dès lors, supposé garder sa liberté de parole ? Rien, par conséquent, n'empêche un membre du Conseil d'avoir un avis réservé sur l'application de la loi de 2004 et de l'exprimer. On doit même considérer qu'il s'agit là d'un gage de pluralisme, de nature à renforcer la légitimité de l'institution.

En outre, s'il fallait admettre que le CSL dispose d'une doctrine à laquelle tous ses membres devraient adhérer, où serait-elle fixée, et par qui ? En l'occurrence, l'idée que le voile est toujours un signe de prosélytisme religieux, qui, aux yeux de certains de ses membres, constitue la doctrine officielle du Conseil, est une position démentie par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation.

Bien que nous souhaitions nous situer avant tout au niveau des principes, nous devons préciser qu'Alain Policar n'a, dans l'entretien donné à RFI, aucunement soutenu que le voile islamique était en soi un vecteur d'émancipation. Ce serait un postulat aussi absurde que la thèse inverse, selon laquelle il serait en tout temps et en tout lieu un instrument d'oppression. Notre collègue a simplement fait référence à des travaux sociologiques dans lesquels les jeunes filles voilées expliquaient leurs comportements, conformes aux prescriptions de leurs milieux, par la volonté d'échapper à la pression de ceux-ci, espérant ainsi gagner un espace de liberté. Il se situait donc exclusivement sur le terrain descriptif et non, comme semblent l'avoir cru certains lecteurs, normatif.

Aussi dénonçons-nous avec la plus grande fermeté l'exclusion de notre collègue et le tort fait à l'institution dont l'image sera considérablement écornée, tant l'éviction d'Alain Policar témoigne d'une volonté d'imposer une vision monolithique et dogmatique de la laïcité.

Premiers signataires : Jean Baubérot-Vincent, professeur honoraire à l'Ecole pratique des hautes études - PSL, ancien titulaire de la chaire Histoire et sociologie de la laïcité ; **Dominique Borne**, doyen honoraire de l'inspection générale de l'éducation nationale ; **Martine de Gaudemar**, professeure émérite de philosophie ; **François Héran**, professeur au Collège de France ; **Thomas Hochmann**, professeur de droit public, membre du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République ; **Cécile Laborde**, professeure de théorie politique à l'Université d'Oxford ; **Jean-Yves Pranchère**, professeur de théorie politique à l'Université libre de Bruxelles ; **Judith Revel**, professeure des universités en philosophie française contemporaine, membre de l'Institut universitaire de France ; **Irène Théry**, sociologue, directrice de recherches émérite à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; **Michel Wieviorka**, sociologue.

Liste complète des signataires

Olivier Abel, professeur émérite de philosophie

Bruno Nassim Abouddrar, Professeur des Universités, Sorbonne Nouvelle

Jean Pierre Albert, anthropologue, ancien directeur de recherches à l'EHESS

Cécile Alduy, Professor, Stanford University, chercheuse associée à Sciences Po

Arié Alimi, membre du bureau de la LDH

Éric Alliez, professeur de philosophie, université Paris 8
Léa Antonicelli, Teaching fellow à Sciences Po
Isabelle Aubert, Maîtresse de conférences en philosophie du droit, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Étienne Balibar, Professeur honoraire, Université de Paris-Nanterre
Marie Bardiaux-Vaiante, historienne et scénariste
Marie-Laure Basilien-Gainche, Professeure de droit public, Université Jean Moulin Lyon 3, Membre senior de l'Institut Universitaire de France
Gilles Bataillon, sociologue, EHESS
Jean Baubérot-Vincent, Professeur honoraire EPHE-PSL, ancien titulaire de la chaire « histoire et sociologie de la laïcité »
Ludvig Beckman, Professor, Department of Political Science, Stockholm University
Hourya Bentouhami, MCF en philosophie, université Toulouse- Jean Jaurès
Harry Bernas, physicien, directeur de recherches CNRS
Christian Berner, professeur d'histoire de la philosophie de langue allemande, université Paris Nanterre
Jean-Michel Besnier, professeur émérite de philosophie
Magali Bessone, professeure de philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Daniel Boitier, philosophe, co-animateur du groupe de travail laïcité à la LDH
Joëlle Bordet, chercheuse psychosociologue
Dominique Borne, doyen honoraire de l'Inspection générale de l'Education nationale
Xavier Bouju, directeur de recherches CNRS
Tristan Boursier, chercheur associé au Cevipof
Guy Bruit, directeur de la revue *Raison présente*
Louise Bruit, historienne Paris Cité
Philippe Büttgen, professeur de philosophie des religions, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Gilbert Cabasso, professeur agrégé de philosophie
François Calori, Maître de conférences en Philosophie, directeur de l'UFR de philosophie de l'Université de Rennes
Joseph Carens, Professor Emeritus of Political Science, University of Toronto
Michel Casevitz, professeur émérite, Université Paris-Nanterre
Anissa Castel Bouchouchi, professeure de philosophie en CPGE
Camille Chamois, chargé de recherches en philosophie à l'université libre de Bruxelles
Denis Charbit, professeur de science politique à l'Open University of Israël (Ra'anana)
Christiane Chauviré, professeure émérite de philosophie
Martine Cohen, sociologue, CNRS
Philippe Corcuff, professeur de science politique, Sciences Po Lyon
Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS
Alexis Cukier, Maître de conférences en philosophie morale et politique, Université de Poitiers
Paul Devin, président de l'Institut de recherches de la FSU
Frédéric Detue, MCF en Littérature comparée, Université Côte d'Azur
Marc Antoine Dilhac, professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal
Jean-Pierre Dubois, Professeur de droit public, Président d'honneur de la LDH
Mathilde Duclos, docteure en théorie politique, Cevipof-Sciences Po
Alexandre Escudier, Cevipof, Sciences Po, Paris

Christian Eyschen, secrétaire général de la Libre Pensée
Jean-Louis Fabiani, Emeritus professor, Central European University, Vienna
Éric Fassin, professeur de sociologie, université Paris 8
Luc Foisneau, Directeur de recherche au CNRS, CESPRA/EHESS
Anne Fornerod, directrice de recherche au CNRS, Université de Strasbourg
Arnaud François, professeur de philosophie, université de Poitiers
Claire de Galembert, chargée de recherche au CNRS, sociologie du droit
Marie Garrau, MCF en philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Martine de Gaudemar, professeure émérite de philosophie
Claude Gautier, professeur de philosophie, ENS-Lyon
Matteo Gianni, Professeur en science politique et théorie politique, Université de Genève
Pascale Gillot, MCF, philosophie, Université de Tours
Charles Girard, professeur de philosophie, Université Jean Moulin Lyon 3
Nilüfer Gole, professeur à l'EHESS
Frédéric Gros, professeur de philosophie, Sciences Po
Augustin Grodoy, président honoraire du MRAP
Josée Guedj, infirmière scolaire
Florent Guénard, professeur de philosophie, université Paris-Est Créteil
Sophie Guérard de Latour, professeure de philosophie politique, ENS-Lyon
Bertrand Guillaume, professeur des universités, membre honoraire de l'Institut universitaire de France
Abdelhafid Hammouche, professeur émérite de sociologie, université de Lille
Samuel Hayat, chargé de recherche CNRS, CEVIPOF
Stéphanie Hennette Vauchez, Professeure de droit public, Université Paris Nanterre
François Héran, professeur au Collège de France
Jean-Philippe Heurtin, professeur de science politique, IEP de Strasbourg
Thomas Hochmann, professeur de droit public, membre du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République
Emmanuel Huisman Perrin, professeure honoraire de philosophie
Caroline Ibos, Professeure des universités en sociologie et études de genre
Laurent Jaffro, professeur de philosophie morale à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre honoraire de l'Institut universitaire de France
Jean-François Kervégan, Professeur émérite de philosophie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Cécile Laborde, Université d'Oxford
Jean-Marc Lachièze-Rey, astrophysicien, directeur de recherches émérite CNRS
Bernard Lahire, sociologue
François Lalonde, mathématicien et physicien, Membre de la Société royale et de l'Académie des sciences du Canada
Nicole Lapierre, socio-anthropologue, directrice de recherches émérite CNRS
Olivier Le Cour Grandmaison, philosophe et politologue, université Évry-Val-d'Essonne
Michèle Leduc, professeur émérite de sciences physiques, ENS-Paris
Éléonore Lépinard, Professeure Associée, Université de Lausanne
Annabelle Lever, professeure de philosophie politique, Sciences Po
Guillaume Levrier, chercheur en science politique

Hélène L'Heuillet, Philosophe et psychanalyste, MCF Philosophie politique et éthique, Sorbonne Université.

Danièle Lochak, professeure émérite de droit public, université Paris-Nanterre

Seloua Luste Boulbina, philosophe

Noël Mamère, écologiste

Gilles Manceron, historien et co-délégué Mémoires, histoire, archives de la Ligue des droits de l'Homme

Élise Marrou, MCF en philosophie, Paris-Sorbonne

Jamila Mascot, Assistant Professor of Gender and Postcolonial Studies, Utrecht University

Nonna Mayer, directrice de recherche émérite, CEE, Sciences Po, CNRS

Sarah Maza, professeur d'histoire, Northwestern University, USA

Charles Mercier, professeur d'histoire contemporaine

Régis Meyran, anthropologue

Éric Millard Albacete, professeur de droit public, Université Paris-Nanterre

Jean-Claude Monod, Directeur de recherches au CNRS, UMR 8547, CNRS / ENS / PSL

Paul Max Morin, Chercheur associé au Cevipof et à Ermes. Enseignant à l'Université de Nice - Côte d'Azur.

Yann Moulier-Boutang, professeur émérite de sciences économiques

Véronique Nahoum-Grappe, chercheure en sciences sociales

Paolo Napoli, Directeur d'études, EHESS

Albert Ogien, Directeur de recherche émérite au CNRS

Christophe Pébarthe, historien de l'Antiquité

Martine Pecharman, Philosophe, directrice de recherches CNRS

Janie Pélabay, chargée de recherche en science politique, Centre de recherches politiques de Sciences Po

Stéphanie Peraud-Puigsegur, MCF en philosophie, Université de Bordeaux.

Philippe Portier, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, titulaire de la chaire histoire et sociologie des laïcités

Roland Pfefferkorn, professeur émérite de sociologie

Jean-Yves Pranchère, professeur de théorie politique à l'Université libre de Bruxelles

Valéry Pratt, professeur de philosophie, Centre Simmel, EHESS

Bernard Reber, directeur de recherches CNRS en philosophie, Sciences Po

Dominique Rémy-Granger, inspectrice générale honoraire de l'éducation nationale

Emmanuel Renault, professeur de philosophie, université Paris-Nanterre

Judith Revel, Professeure des universités, Philosophie française contemporaine, Membre de l'Institut Universitaire de France

Joël Roman, philosophe

Sophie Roux, Professeure d'histoire et de philosophie des sciences, École Normale Supérieure

Daniel Sabbagh, Directeur de recherche, Sciences Po/CERI

Patrick Savidan, professeur des universités

Jean-Marc Schiappa, Historien, Président de l'IRELP (Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée)

Jean-Louis Schlegel, Sociologue des religions, éditeur et traducteur, conseiller de la rédaction d'*Esprit*

Réjane Sénac, Directrice de recherche CNRS/ Directrice du Département de Science politique, Sciences Po
Haoues Seniguer, Maître de conférences HDR en science politique à Sciences Po Lyon
Arianna Sforzini, université de Fribourg
Yves Sintomer, Professeur de science politique, Université de Paris 8
Céline Spector, Professeur des Universités, UFR de Philosophie, Sorbonne-Université
Jean-Fabien Spitz, Professeur émérite, Université de Paris I Panthéon Sorbonne
Pierre Tartakowsky, président de la LDH de 2011 à 2015
Albena Tcholakova, Sociologue, Université de Lorraine
Irène Théry, sociologue, directrice de recherches émérite EHESS
Vincent Tiberj, Professeur des universités, IEP, Bordeaux
Sébastien Urbanski, maître de conférences HDR à l'université de Nantes, sociologue
Patrice Vermeren, professeur émérite de philosophie
Michel Wieviorka, sociologue
Melissa S. Williams, Professor of Political Science, University of Toronto
Francis Wolff, Professeur émérite à l'Ecole normale supérieure
Anna C. Zielinska, maitresse de conférences en philosophie, Université de Lorraine, Nancy
Michèle Zancarini-Fournel, professeure émérite d'histoire contemporaine à l'université Claude Bernard-Lyon-I
Valentine Zuber, Directrice d'études à l'Ecole pratique des hautes études-PSL